

**Département de la Drôme
Délibération
du Conseil municipal**

L'an deux mille vingt-quatre, le 30 mai à 19H00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Olivier SALIN, Maire

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le

ID : 026-212602643-20240530-DEL_06_30052024-DE

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	
AUBERY Chantal	X				Date de convocation : 24/05/2024
BOLLARD Éric	X				
BOURGEAUD Bastien	X				
CUVELARD Bruno	X				Secrétaire de séance : T SERRE
DREVET Jean-Jacques		X		Olivier SALIN	
INIZAN Loïc	X				
LATIL Etienne	X				
PONS Caroline	X				
SALIN Olivier	X				
SERRE Thierry	X				
VIGNES Delphine	X				
Total	10				

Objet : rénovation d'une maison thématique incluant les locaux de l'Office de Tourisme et la Maison des Vautours- Avenant N°1 LOT 08 plâtrerie peinture

Monsieur le Maire présente l'avenant N° 1 établi par l'entreprise **NET ACTIV BAT** dans le cadre de la rénovation de la maison des Vautours.

Modifications introduites : rapport de Mme FROBERT architecte :

«- demande du bureau de contrôle pour les plafond CFeu au r+2

- diverses trappes techniques + plafond noir dans la salle de projection »

Incidence financière de l'avenant :

Montant de l'avenant HT : + 2 782 €
TVA 20% : + 556.40 €
Montant TTC : + 3 338.40 €

Montant initial du marché public :
Montant HT : 32 000 €
TVA 20% : 6 400 €
Montant TTC : 38 400 €

Nouveau montant du marché public :

Montant HT : 34 782 €
TVA 20% : 6 956.40 €
Montant TTC : 41 738.40 €

Le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES en avoir délibéré:

- **APPROUVE** l'avenant n°1 pour le LOT 08 plâtrerie peinture pour un montant de + 2 782 € HT avec l'entreprise **NET ACTIV BAT** 69120 VAULX EN VELIN

- **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant n°1 avec l'entreprise **NET ACTIV BAT**

Fait à Rémuzat les jour, mois et an en susdits

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance
Thierry SERRE



Le Maire
Olivier SALIN



Résultat du vote

Pour : 6
Contre : 4
Abstention : 1

AVENANT DE TRAVAUX
N° AV/LOT 08 - 2024-10

Envoyé en préfecture le 21/06/2024
Reçu en préfecture le 21/06/2024
Publié le
ID : 026-212602643-20240530-DEL_06_30052024-DE

**Opération : RENOVATION D'UNE MAISON THEMATIQUE INCLUANT
LES LOCAUX DE L'OFFICE DE TOURISME ET LA MAISON DES VAUTOURS**

Maître d'ouvrage: **Commune de Rémuzat**
LE VILLAGE 26 510 Rémuzat

7

Entreprises Titulaires : **SAS NET ACTIV BAT**
15 RUE SIGMUND FREUD: 69 120 VAULX EN VELIN

7

Lot N°: **08 PLATRERIE PEINTURE**

ARTICLE 1

Le présent avenant a pour objet de régulariser les plus values et moins values présentées dans le lot sus-cité par le maître d'œuvre et dûment acceptés par le maître d'ouvrage.

ARTICLE 2

Le montant du marché se trouve ainsi modifié, voir tableau ci-dessous:

ARTICLE 3

Les modifications techniques ne nécessitent pas de prolongation du délai global d'exécution.

ARTICLE 4

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

DESIGNATION DES TRAVAUX	U	Q	P.U	TOTAL
Marché initial HT :				32 000,00 €
Tva à 20,00 %				6 400,00 €
Marché initial TTC:				38 400,00 €
Détail prestations:				
Travaux supprimés : 08.11. 1 1				-800,00
	U			0,00
	U			0,00
Devis 2024-008 plafond coupe feu	1			2 340,00
Devis 2024-00020 faux plafond noir & divers	1			1 242,00
Sous Total HT des plus et moins values				2 782,00
MONTANT H.T. de l'avenant 01 :				2 782,00
T.V.A. 20,00 %:				556,40
MONTANT T.T.C. de l'avenant:				3 338,40 €
NOUVEAU MONTANT H.T du marché :				34 782,00
T.V.A. 20,00 %:				6 956,40
NOUVEAU MONTANT T.T.C du marché:				41 738,40 €

L'entreprise,

L'Architecte,

Le Maître d'Ouvrage,

**NAZIM
NEBIHU**

Signature
numérique de
NAZIM NEBIHU

Date :
2024.05.29
17:01:27 +02'00'



Le Maire Olivier SAIAL

pour la maîtrise d'œuvre, l'OFFICE ARCHITECTES, SC Frobert-architecte
le 29 Mai 2024